

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi relative à des premières mesures d'interdiction de certaines pratiques génératrices de souffrances chez les animaux et d'amélioration des conditions de vie de ces derniers (n° 3393) (*M. Cédric Villani, rapporteur*)..... 2

Jeudi
8 octobre 2020
Séance de 8 heures 45

Compte rendu n° 6

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence
de Roland Lescure,**
Président



La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements déposés en séance publique sur la proposition de loi relative à des premières mesures d'interdiction de certaines pratiques génératrices de souffrances chez les animaux et d'amélioration des conditions de vie de ces derniers (n° 3393) (*M. Cédric Villani, rapporteur*).

La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après :

Numéro	Place	Auteur	Groupe
122	3	M. Guillaume KASBARIAN	LaREM
125	3	Mme Corinne VIGNON	LaREM
158	3	Mme Samantha CAZEBONNE	LaREM
123	ap 3	Mme Claire O'PETIT	LaREM
124	ap 3	Mme Aurore BERGÉ	LaREM
127	ap 5	M. Loïc DOMBREVAL	LaREM
128	ap 5	M. Loïc DOMBREVAL	LaREM

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du jeudi 8 octobre 2020 à 8 h 45

Présents. – M. Roland Lescure, M. Cédric Villani

Excusés. – M. David Corceiro, Mme Stéphanie Do, M. Sébastien Jumel, Mme Laure de La Raudière, M. Serge Letchimy, M. Max Mathiasin